

PARIS : Ancrer l'économie circulaire au coeur des entreprises

Lors d'une conférence au Château de la Gournerie à Saint-Herblain, organisée par Walter France et animée par Gilles Blanchard, associé LBA Walter France en Pays-de-Loire, en partenariat avec la DFCG* et BSI Economics, plusieurs experts ont expliqué comment le développement durable pouvait être mis en œuvre au sein de toutes les entreprises.



Les ressources de la terre sont limitées et de plus en plus précieuses. Or, si tous les humains vivaient comme un Français moyen, trois planètes seraient nécessaires. Ce mode de consommation européen semble encore possible car les populations du Sud consomment moins de ressources, que les conditions climatiques sont encore favorables, que l'énergie et les ressources sont accessibles, et que jeter est toujours

acceptable socialement.

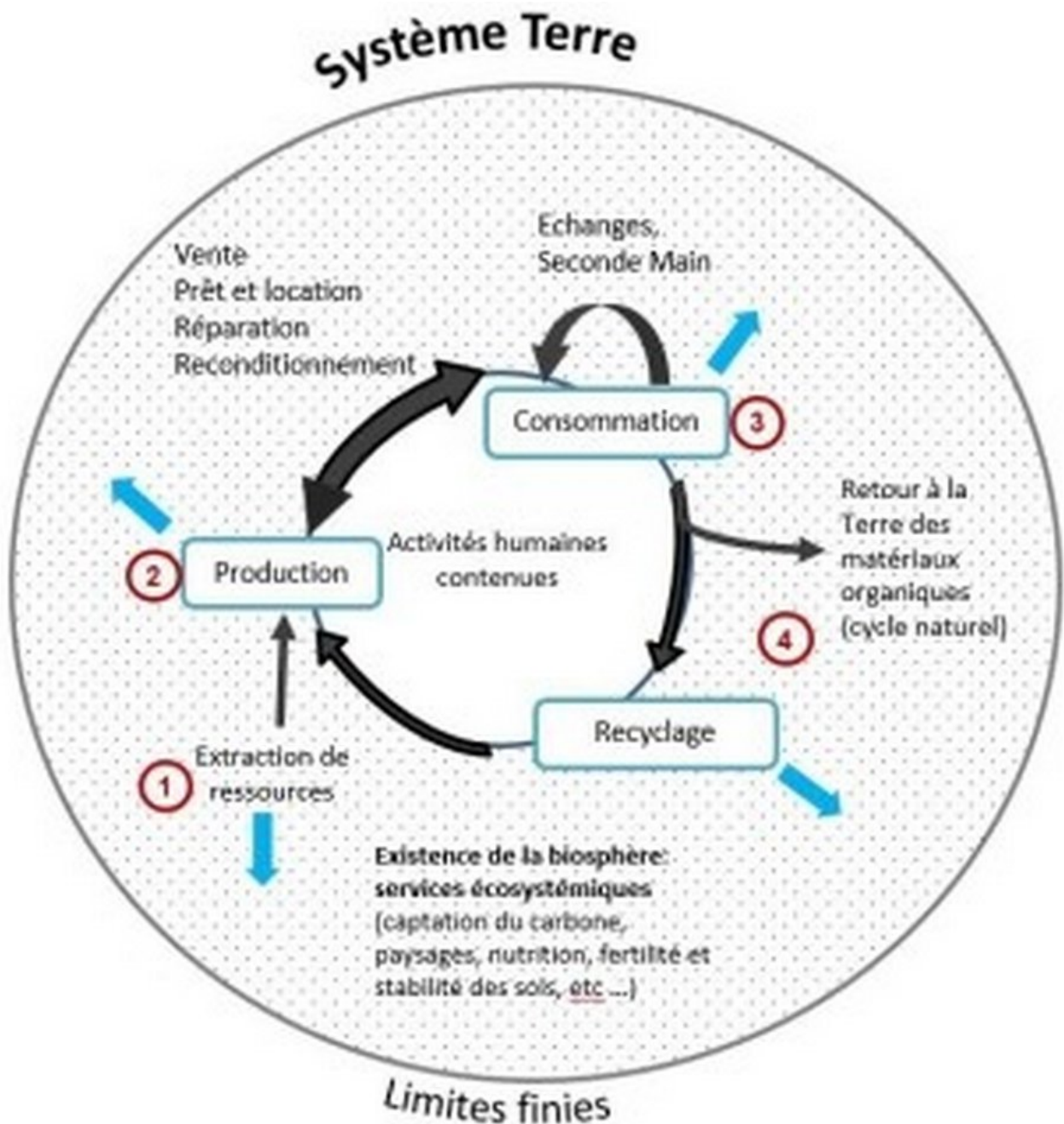
Jeter : un non-sens écologique et économique

Avec la croissance matérielle des pays du sud, la pression en hausse sur les ressources, accentuée par le réchauffement climatique, et – enfin – une prise de conscience environnementale qui rejette le gaspillage, ce mode de consommation n'apparaît pas soutenable sur le long terme, ni financièrement, ni en termes de qualité de vie. Les données du ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'ADEME qui suivent sont éloquentes. En France, les pertes et les gaspillages alimentaires représentent 10 millions de tonnes par an, et une valeur commerciale estimée à 15 milliards d'euros. Ce gâchis contribue à hauteur de 3 % des émissions nationales et un prélèvement inutile de ressources. Les métaux précieux disséminés dans les bâtiments, les avions, les écrans, les appareils électriques, sont beaucoup plus concentrés que dans les gisements naturels. 630 millions d'euros de produits sont détruits par an en France ; les trois-quarts sont des livres et des produits d'hygiène et de beauté. Interdire la destruction des invendus textiles permettrait d'économiser 250 000 tonnes par an de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 125000 voitures par an.

Economie circulaire et réchauffement climatique : des synergies fortes

L'économie circulaire repose sur deux notions : optimiser l'utilisation de la matière et de l'énergie ; développer la circularité d'un matériau et d'un produit.

Graphique : E. Joltreau, thèse sur l'économie circulaire, préparée à Paris-Dauphine



Il existe des synergies fortes entre l'économie circulaire et la lutte contre le réchauffement climatique, qui est l'un des objectifs de développement durable des Nations unies.

Un concept local

Les collectivités locales sont des acteurs forts, capables d'impulser l'économie circulaire, par ses propres consommations, en favorisant les achats durables, les produits éco-conçus, mais également par les actions qu'elles mettent en place.

C'est ainsi que la ville de Paris a défini un « plan économie circulaire », avec une première feuille de route en 15 actions très concrètes, telles que, par exemple, diagnostiquer, trier et valoriser les ressources des chantiers, réduire l'usage des emballages jetables, favoriser la réparation d'objets, etc. La métropole de Nantes est, quant à elle, engagée dans la lutte contre le changement climatique, dans le développement de l'économie circulaire avec une feuille de route spécifique et plus largement dans la transition écologique. Elle a adopté de nombreux plans stratégiques pour intégrer le développement durable dans la construction, l'aménagement, la consommation. Des expérimentations sont ou vont être très prochainement conduites, comme la collecte des déchets alimentaires et verre sur un micro-quartier.

S'engager dans une démarche d'entreprise circulaire

Concevoir des produits durables répond à la demande croissante des consommateurs et est, plus largement, une attente sociétale. L'entreprise a tout intérêt à s'engager dans une telle démarche, qui lui permet également de communiquer positivement sur ses produits et de fidéliser ses clients. En interne, elle favorise la cohésion des équipes de tous les départements autour d'un but « louable ». Et elle conduit à une diminution des coûts de fonctionnement à moyen terme en réduisant l'utilisation des produits jetables. Selon les entreprises, les approches peuvent être différentes, mais d'une manière générale, si le déchet ne peut être évité, il est indispensable de lui trouver un débouché pour qu'il devienne une ressource ; les fournisseurs doivent être sélectionnés en fonction des produits recyclés, d'occasion, ou reconditionnés qu'ils proposent ; les acteurs locaux pourront être privilégiés. Une telle démarche suppose de repenser son système, d'investir, de s'engager, de s'adapter, d'anticiper.

Une réglementation en construction

La loi sur l'économie circulaire doit être présentée au Sénat ces jours-ci, pour une mise en application début 2020. Rappelons que la loi anti-gaspillage alimentaire est déjà effective, avec l'obligation, pour les magasins alimentaires de plus de 400 m², de proposer une convention de don à des associations pour la reprise de leurs invendus alimentaires encore consommables. Cette obligation s'appliquera bientôt à la restauration collective et à l'industrie alimentaire.

Citons quelques mesures phares de la Feuille de Route pour l'Economie Circulaire (FREC) :

- Afficher de manière obligatoire, pour les équipements électriques, électroniques et électroménagers, une information simple sur leur durée de vie à travers un indice qui intégrera des critères sur leur réparabilité et leur durabilité ;
- Mettre en place des bonus-malus sur l'éco-contribution réellement incitatifs, pouvant excéder 10???% du prix de vente hors taxes des produits pour stimuler leur écoconception et l'incorporation de matière recyclée ;
- Fixer des objectifs de réemploi, de réutilisation et de réparation et mettre une partie des produits collectés gratuitement à disposition des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Des entreprises au service de la circularité qui se développent activement

Plusieurs exemples d'entreprises » circulaires » démontrent à quel point ce concept se développe rapidement, de manière exponentielle.

- Back Market, qui reconditionne les objets électriques et électroniques, prolonge ainsi leur vie, avec des prix compétitifs, a enregistré une croissance de 220 % en 2017, avec 95,5 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- Day by day, chaîne de magasins en vrac avec un concept de proximité (1/3 de bio), reçoit plus de 100 candidatures par

mois de la part d'acteurs souhaitant ouvrir une franchise.

Selon l'association Réseau vrac, la vente en vrac représente plus de 850 millions d'euros de chiffre d'affaires chaque année, contre à peine 100 millions en 2013.

Des start-ups actives et inventives voient régulièrement le jour, telles que 1001Noyaux, qui récupère les noyaux des mangues invendues sur le marché de Rungis pour la fabrication de cosmétiques (beurre de mangue), ou encore Love your Waste, qui traite les déchets alimentaires de la restauration collective pour en faire du biogaz et des engrais.

Les invendus ont de la valeur

Laurent Lainé, directeur administratif et financier, et François Vallée, directeur communication et marketing de Comerso, sont venus témoigner de leur expérience. Comerso est une plateforme digitale et logistique de valorisation des invendus et des déchets des entreprises. A ce jour, ils sauvent 60 millions de tonnes de marchandises par jour, représentant 26 millions d'euros d'économie par an pour l'ensemble des 600 sites clients.

Avec un taux de satisfaction clients de 99 %, l'entreprise peut se réjouir de réussir à trois niveaux :

- l'impact social et environnemental, avec cette solution anti-gaspillage et un projet Zéro destruction pour l'entreprise ;
- la réduction des coûts de traitement de ses déchets pour l'entreprise, ainsi que l'amélioration de la valorisation des invendus ;
- l'image de marque pour les entreprises, qui répondent ainsi à une attente forte des consommateurs et concrétisent une action RSE.

Selon Philippe Marest, directeur général Transition écologique, énergétique et services urbains de Nantes métropole, qui concluait les débats, il faut rester optimistes

tout en étant lucides sur les défis que nous devons relever. Une véritable révolution est en train de s'opérer dans les mentalités mais beaucoup de progrès restent à faire et la route est longue. C'est à chacun de donner l'impulsion, et les grands acteurs du numérique doivent aussi favoriser l'économie renouvelable.

*** Association des directeurs financiers et de contrôle de gestion**